

**PRÉAVIS MUNICIPAL n° 01– 2025**  
**RAPPORT DE LA COMMISSION AD HOC**

**Adoption du volet stratégique du Plan directeur régional relatif à la  
Stratégie Régionale de Gestion des Zones d'Activités (SRGZA) du Gros-de-Vaud**

La commission ad hoc (ci-après « la commission ») composée de Mme Carole Mielvaque, Mme Aurélie Piguet, M. Jean-Jacques Paltenghi, M. Frédéric Declercq et M. Bruno Piétu (excusé), s'est réunie le mardi 25 mars 2025 à la Maison de commune en la présence de M. Jean-François Pollien (Syndic).

Lors de cette séance, ce dernier nous a présenté le préavis qui vous est soumis et nous avons revu l'ensemble de cette demande. Nous remercions Monsieur le Syndic qui nous a apporté beaucoup de clarté dans la compréhension de ce sujet.

La commission s'est ensuite concertée et a statué sur ce préavis, à l'unanimité des membres présents.

Il ressort que :

- Le conseil communal n'est appelé à voter que pour le volet stratégique de la SRGZA.
- La SRGZA a été mise en consultation publique finale en 2024, sans aucune observation déposée dans le délai. La marge de manœuvre pour modifier la stratégie cantonale est nulle, et le texte soumis n'est pas amendable.
- Si le conseil s'oppose à ce texte, cela aurait pour conséquence le gel de tout développement dans les zones ZAL communales.
- La commission a suggéré que la Municipalité informe le Conseil sur la densité d'emplois des ZAL de Penthaz (EPT/ha) en comparaison des chiffres du District et du Canton.
- La gestion opérationnelle des 3 zones d'activité ZAL reconnues à Penthaz (La Rippe, En Epity et Praz-Riond) sera assumée par la Municipalité de Penthaz.
- Le Plan d'Affectation Communal (PACOM) sera présenté au conseil communal entre juin et octobre 2025 et apportera de nouvelles précisions.

En conclusion, la commission à l'unanimité des membres présents propose au Conseil communal de Penthaz d'approuver le préavis 01-2025, à savoir :

« Adoption du volet stratégique du Plan directeur régional relatif à la  
Stratégie Régionale de Gestion des Zones d'Activités (SRGZA) du Gros-de-Vaud »

Penthaz, le 25 mars 2025

1<sup>er</sup> membre



Frédéric Declercq

La rapporteure



Carole Mielvaque

## Plan des Zones d'Activités Locales (ZAL) de Penthaz

